

# L'actu

l'information municipale de Saint Etienne de Chigny



// SEPTEMBRE - OCTOBRE 2026 //

## HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h

Mardi de 14h à 17h

Jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Les élus sont à votre disposition sur rendez-vous

Tél 02 47 55 52 15 - [mairie@saintetiennedechigny.fr](mailto:mairie@saintetiennedechigny.fr)

Site internet : <https://www.saintetiennedechigny.fr/>

## Le Mot de Maire, Régis Salic



### Face au dérèglement climatique, nous devons nous adapter

Alors que nous connaissons actuellement notre cinquième épisode caniculaire de l'année, le dérèglement climatique est désormais une réalité dont les conséquences se font sentir dans notre quotidien. Après les incendies qui ont touché des départements régulièrement confrontés à ce risque, comme les Pyrénées-Orientales, le Var, les Landes ou la Gironde, nous avons été particulièrement frappés cette année de voir le feu atteindre également des territoires comme le Pas de Calais, la Haute-Loire, l'Isère ou le Loir et Cher. Plus près de chez nous, le récent incendie qui a sévi en Anjou illustre lui aussi l'augmentation du risque incendie dans des secteurs qui semblaient jusqu'alors moins exposés.

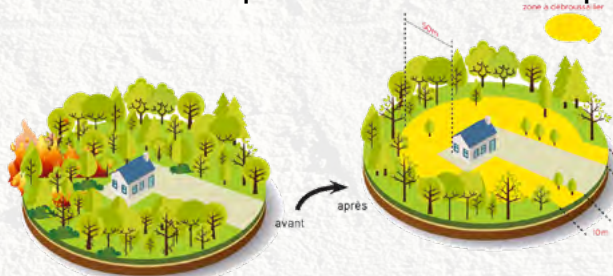
Je tiens ici à remercier les personnes qui n'ont pas hésité à agir pour éteindre ou faire éteindre les départs de feu cet été à Saint Etienne de Chigny, départs de feu dus notamment à un mégot de cigarette lancé par un conducteur de véhicule à hauteur du parc des Grillets, et un autre à des escarbilles depuis un conduit de cheminée au bord d'un coteau. À cela s'ajoute une sécheresse particulièrement importante. Ces épisodes de canicule, de sécheresse, mais également les risques d'inondation et d'incendie, témoignent des bouleversements auxquels nous devons désormais nous préparer. Nous devons prendre les mesures nécessaires et réadapter en permanence nos pratiques. Si les villes sont de plus en plus confrontées au phénomène de surchauffe et deviennent parfois difficilement vivables lors des épisodes de fortes chaleurs, nous avons la chance de vivre dans un village qui dispose notamment d'un patrimoine troglodytique. Celui-ci pourrait constituer, à l'avenir, un habitat intéressant pour résister aux fortes chaleurs.

Mais au-delà de ces réflexions sur notre capacité à nous adapter, collectivement et individuellement au changement climatique, une question doit être posée : sommes-nous prêts à faire face à un incendie de grande ampleur comme ceux que nous avons récemment observés ?

La réponse est clairement non. C'est pourquoi nous devons renforcer notre préparation et rappeler à chacun ses responsabilités.

### L'obligation légale de débroussaillage

À l'automne, nous relancerons des sessions d'information et de sensibilisation autour de ce que l'on appelle communément l'OLD : l'Obligation Légale de Débroussaillage. Cette obligation impose aux propriétaires concernés de maintenir leur terrain débroussaillé et de veiller également au maintien d'une zone débroussaillée dans un rayon de 50 mètres autour de leur habitation. Lorsque cette zone de 50 mètres comprend une parcelle appartenant



à un autre propriétaire, le propriétaire de l'habitation doit demander l'autorisation d'accès à cette parcelle afin d'y réaliser les travaux nécessaires. S'il n'obtient pas cette autorisation, la responsabilité

revient au propriétaire de la parcelle. A défaut de la réalisation des travaux, la commune peut également, dans les conditions prévues par la réglementation, faire procéder aux travaux d'office et en demander le remboursement au propriétaire concerné. Cette situation peut naturellement susciter des interrogations, voire un sentiment d'injustice : il peut en effet sembler difficilement compréhensible qu'un propriétaire d'habitation soit amené à entretenir une parcelle qui ne lui appartient pas... Pour autant, l'objectif premier de cette réglementation est clair : protéger les habitations et les personnes face au risque d'incendies. Nous sommes conscients des difficultés que cette réglementation peut représenter pour les propriétaires. C'est pourquoi nous souhaitons privilégier l'information, le dialogue et l'accompagnement dans un premier temps.

Nous organiserons une réunion publique cet automne afin d'expliquer précisément les obligations de chacun, les démarches à effectuer et les modalités de mise en œuvre du débroussaillage.



### La sécheresse : un constat préoccupant

La situation de la Bresme est également particulièrement préoccupante. Depuis pratiquement un mois, nous constatons une absence d'écoulement au niveau de l'île Buda. Une situation de cette ampleur est, à notre connaissance, sans précédent. Des prélèvements d'eau illégaux ont pu être constatés à quelques reprises. Toutefois, le niveau extrêmement bas de la rivière ne peut pas être expliqué uniquement par ces prélèvements. La sécheresse actuelle nous rappelle une nouvelle fois que la ressource en eau est fragile et que nous devons collectivement prendre la mesure des changements qui sont en cours.



# LE POINT DES COMMISSIONS

## Commission Environnement Tourisme

Peu d'activités en cet été caniculaire, mais une sortie sur le terrain de l'ensemble des membres de la commission pour envisager la mise en place de haies permettant le maintien de la biodiversité en bordure du chemin rural sur le plateau de La Maurière et des Minières.

Pour la partie tourisme et paysages un travail important a été mené avec le service urbanisme pour le recensement des arbres remarquables et du bâti historique de la commune afin d'alimenter les bases de données du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain, qui permettra leur protection. Nous avons souhaité y ajouter le projet de création de cônes de vue sur la Loire afin de profiter de ce paysage depuis l'île Buda et surtout depuis le quai.



## Commission TRAVAUX

Les panneaux photovoltaïques sur la toiture du centre technique municipal ont été installés en juillet. Nous avons choisi sur une installation de 102 panneaux pour une puissance crête de 45,39 kWp pour une autoconsommation des bâtiments public, les écoles, le restaurant scolaire, la mairie, la salle Ronsard et le gymnase.

La visite du bureau de contrôle a été réalisée, ainsi que la demande de conformité électrique. Nous espérons un fonctionnement pour la rentrée.



### L'auberge

Le dossier de l'auberge suit son cours, le maître d'œuvre travaille sur la partie administrative (cahier des charges, consultation d'entreprises). Un premier curetage du rez-de-chaussée a été fait au début de l'été, suivi d'un contrôle et nettoyage du coteau. Une recherche de plomb et d'amiante est en cours, obligatoire pour des travaux de réhabilitation. L'ouverture est prévue en décembre, soit au début soit fin de mois, suivant les éventuelles surprises ou retard de travaux. Ce commerce proposera de vous accueillir aussi bien au bar qu'au restaurant. Il proposera une formule le midi et une carte le soir. Nous sommes à la recherche de photos anciennes de l'auberge, n'hésitez pas à vous manifester si vous en avez. À une époque, il y avait notamment une pompe à essence, une épicerie et un bar.

## Commission COMMUNICATION

Actuellement il y a 414 smartphones ou tablettes qui possèdent Saint Étienne de Chigny dans leurs favoris sur l'application PANNEAU POCKET. C'est une belle progression depuis Avril 2024, date à laquelle la commune s'est inscrite. Nous avons beaucoup de bons retours sur la praticité de l'application qui permet une information rapide. Si vous n'êtes pas encore connecté, vous pouvez le faire en scannant ce QR code.



## Commission VIE ASSOCIATIVE

La fin du partenariat entre une commune et une association est toujours triste. C'est d'un commun accord entre les représentants de la municipalité et le FC SEDC que nos chemins se séparent. En effet, les infrastructures ne correspondent pas aux attentes du club, le terrain notamment restera classé en zone inondable, et nous n'avons pas les moyens d'en financer de nouvelles. Néanmoins, il reste que notre commune a fait tout ce qu'elle a pu pour soutenir cette équipe de joueurs et que présider un club de foot demande non seulement beaucoup d'investissement mais aussi beaucoup de courage, courage que nous souhaitons saluer ici. À partir de septembre, le mercredi après-midi, une association de Gymnastique Rythmique fondettoise sera accueillie salle Ronsard, pour l'un de leurs cours. Nous aurions préféré lui proposer le gymnase mais la place manque. L'Alerte Sportive de Fondettes sera présente au forum des associations le vendredi 4 septembre prochain, n'hésitez pas à venir à leur rencontre, ainsi qu'à la rencontre de toutes les autres associations. C'est l'occasion de vous inscrire à une activité ou encore d'y contribuer en devenant bénévole.



Depuis le début de ce mandat, les deux derniers conseils municipaux ont été annulés faute de sujets inscrits à l'ordre du jour. Cette situation illustre une période de faible activité décisionnelle. En tant qu'élus de l'opposition, nous ne sommes pas toujours associés aux réflexions ou aux projets en amont. Malgré cela, nous restons pleinement mobilisés et attentifs aux décisions qui concernent notre commune. Notre rôle est de représenter tous les habitants, de poser des questions, de formuler des propositions lorsque cela est possible et de veiller à la bonne information de chacun. Nous continuerons à exercer cette mission avec sérieux, dans un esprit constructif et dans l'intérêt de tous.

Philippe, Murielle, Mathieu et Corine / municipales2026sedc@gmail.com

## Commission CULTURE

### Un monsieur attendait

Nous on l'attendait au théâtre de verdure, mais en ce vendredi 17 juillet au soir, c'est dans la salle Ronsard, devant le risque d'orage qu'il nous a fallu nous replier pour le rencontrer. Évidemment la troupe du Théâtre de L'Ante, s'était déjà approprié le lieu en installant les décors au milieu des spectateurs, pour mieux nous emporter bien sur, à travers les textes ciselés et les chansons extraordinaires de l'histoire de ce cabaret absurde. Merci à ces acteurs et chanteurs magnifiques pour ce voyage étonnant, hors du temps.



### Une belle harmonie du Théâtre de Verdure

Mais quel spectacle ! Nous avons eu une chance incroyable d'accueillir vendredi 7 Août un orchestre d'harmonie composé de 83 musiciens sur scène. Après le château de Chambord, celui de l'Islette et de Cheverny, quelle belle idée de prendre la Loire comme fil conducteur de ce concert. Instruments à vent, à cordes et percussions ont joué « Loire, le fleuve sauvage », une œuvre unique écrite spécialement pour cet orchestre. Plus de 230 personnes ont trouvé un peu d'ombre pour s'installer confortablement dans les gradins et ainsi profiter de cette parenthèse musicale. Notre accueil chaleureux à été particulièrement apprécié auprès des musiciens et des organisateurs... ils reviendront certainement !

## Commission ÉDUCATION



La fin de l'année scolaire a été marquée par la réorganisation des classes de maternelle : pour cette rentrée, au vu des effectifs de maternelle (54 élèves), une classe à double niveau Grande Section-CP sera accueillie à l'école élémentaire. Un poste d'ATSEM à temps partiel a ainsi dû être créé.

Dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire, une belle dynamique est à l'œuvre : elle a notamment permis la co-construction, par l'ensemble des acteurs éducatifs, d'un guide concernant tous les temps de l'enfant de maternelle pour bien préparer sa rentrée. Vous pouvez le retrouver sur le site de la mairie, dans la rubrique PEDT.

Avis aux parents d'élèves ! L'Association des Parents d'Élèves recherche des bénévoles, quels que soient leur temps disponible ou leurs compétences. Il s'agit surtout d'aider, régulièrement ou ponctuellement, à l'organisation d'événements conviviaux pour aider à financer les projets de l'école (classe découverte, sorties, spectacle de Noël, jeux pour la récréation...). Rendez-vous le mercredi 16 septembre 19h à la salle des Associations.

Pour finir, le Conseil des Jeunes sera renouvelé cette année : pour le mandat à venir des futurs élus, les travaux seront orientés vers le développement de cette instance et une réflexion sur un accueil ado.

## Plan de Mobilité Touraine

### Tous acteurs de nos mobilités

Exprimez-vous sur le Plan de Mobilité de Touraine



Plus d'infos sur [smt-touraine.fr](http://smt-touraine.fr)

Syndicat des Mobilités de Touraine

Plan de Mobilité Touraine

### Exprimez-vous sur les mobilités de demain !

Après deux ans de travail partenarial avec les collectivités, associations, entreprises et citoyens, une enquête publique est organisée sur le Plan de Mobilité 2026-2036 du Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT). Ce document stratégique définit les orientations en matière de déplacements du quotidien sur les 25 communes du territoire pour les dix prochaines années. Il vise à préserver la santé et l'environnement en développant un bouquet de services de mobilité alternatifs à la voiture individuelle.

L'enquête publique se déroulera du 28 septembre au 28 octobre 2026. Cette étape décisive permet à tous, habitants, usagers, entreprises, salariés et étudiants du territoire de prendre connaissance du Plan de Mobilité et de formuler des observations. A l'issue de cette étape, le PDM sera ajusté en fonction des expressions recueillies, avant d'être approuvé par les élus du SMT.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera accessible en ligne sur le site du SMT ainsi que dans les communes concernées. Les contributions pourront être déposées sur le registre numérique, sur les registres papier,

lors des permanences du commissaire enquêteur ou par courrier.

Parce que les mobilités concernent chacun d'entre nous, votre participation est essentielle pour contribuer à un territoire plus durable, plus accessible et adapté aux besoins de tous. Une réunion publique de présentation du projet se tiendra **vendredi 18 septembre à 18h30** à la mairie de Tours.

Plus d'informations sur [smt-touraine.fr](http://smt-touraine.fr).

Du 21 janvier au 20 février 2027



**Recensement de la population de Saint Etienne de Chigny**

**Nous recherchons 3 agents recenseurs**

Vous pouvez dès à présent déposer votre candidature à la mairie. Une lettre manuscrite de motivation vous sera demandée.

Renseignements au 02 47 55 52 15

2 jours de formations et des indemnités sont prévues

# LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture  
Mercredi de 16h à 18h30  
Vendredi de 16h à 18h30  
Samedi 9h30 à 12h30



4 chemin de la Maurière  
Tel : 02 47 38 17 84  
[bibliotheque@saintetiennedechigny.fr](mailto:bibliotheque@saintetiennedechigny.fr)

Cette année encore la bibliothèque de Saint-Étienne de Chigny participera au Festival « Et si on en parlait », porté du 1 au 31 octobre 2026, par la Bibliothèque Départementale d'Indre et Loire, en collaboration avec les bibliothèques locales.

Cette année, le thème sera  
« Les animaux et nous »

Le mercredi 7 octobre 2026, la dessinatrice — autrice Cécile Jeanson présentera son album jeunesse « Les chercheuses de l'invisible. Une aventure souterraine ».



Les enfants de 6 à 10 ans seront invités à participer l'atelier qu'elle animera à la salle des associations à partir de 14h30. Ce sera l'occasion d'inventer des insectes dans le carnet de l'invisible, de créer des microbes et des micro-organismes rendus invisibles et de fabriquer une loupe spéciale pour les faire ré-apparaître.  
ATELIER GRATUIT SUR RÉSERVATION À LA BIBLIOTHÈQUE.

## COUPS DE CŒUR DE MARIE-PASCALE TRANSYLVANIA de Nicolas Beuglet



La bibliothèque a acquis ce livre pendant l'année 2025 mais je l'ai découvert, ainsi que son auteur, très récemment. J'ai lu que ce titre de cet auteur est très controversé : moins bon que les précédents ? Cela ne m'a pas empêchée de le lire d'une traite (ou presque). J'ai relevé quelques invraisemblances mais j'ai quand même beaucoup aimé ce « jeu de piste » suivi par l'inspectrice Mina Dragan. À la recherche de l'assassin de l'unique client d'un hôtel, ancienne propriété du comte Dracula, l'inspectrice est amenée à relire les contes de Grimm qui l'entraîneront de pays en pays pour suivre la piste du coupable. Ce roman, qui reste une lecture plaisir, nous amène à réfléchir sur l'influence des réseaux sociaux dans nos vies et sur le désintérêt de certains pour les livres.



Mis en place en 2016 par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), le dispositif **"MA COMMUNE, MA SANTÉ"** se poursuit.

Cette démarche permet aux Stéphanoises et Stéphanois qui renoncent ou limitent leurs soins de santé, faute de mutuelle ou de moyens, d'obtenir des prestations de garanties santé de qualité au meilleur prix. Ce dispositif s'adresse à tout le monde, sans critère de ressources, sans questionnaire de santé, sans limite d'âge, personnalisable et négocié avec les spécialistes du métier. Tous ceux qui ne peuvent pas disposer d'une mutuelle dans le cadre de leur entreprise, peuvent profiter de cette démarche.

PERMANENCE INDIVIDUALISÉE  
avec Monsieur DUFFAU

**Jeudi 15 octobre 2026, l'après midi**  
Bureau des permanences (situé derrière la Mairie)  
Sur inscription préalable à la Mairie.  
Contactez le 02 47 55 52 15



## Je cohabite avec des chauves-souris ou des hirondelles, quelle chance !

Si vous avez la chance d'accueillir des chauves-souris ou des hirondelles chez vous, nous vous invitons à préserver leur quiétude et à ne pas toucher à leurs nids ou empêcher l'accès à leur zone de gîte. Pour rappel, ces espèces sont intégralement protégées. Si vous rencontrez des difficultés de cohabitation, sachez qu'il existe des solutions et que des professionnels peuvent vous accompagner. Pour cela vous pouvez contacter Camille Hugué à la LPO Centre-Val de Loire : [camille.hogue@lpo.fr](mailto:camille.hogue@lpo.fr) - 02 47 51 81 84.

N'hésitez pas à signaler également la présence de chauves-souris, l'association recense les colonies sur l'ensemble du département.

# L'ACTU DES JEUNES

Septembre / Octobre 2026



Cet été, l'Accueil de Loisirs La Casa Mômes

a accueilli jusqu'à 50 enfants la première semaine, puis une trentaine d'enfants les semaines suivantes, encadrés par une équipe composée 8 personnes. Le thème « Les Mystérieuses Enquêtes », choisi grâce aux propositions des familles, a accompagné les enfants tout au long des vacances à travers de nombreuses activités, grands jeux et défis.



Les deux mini-camps ont été de véritables temps forts. Les 22 enfants du CP à la 6ème ont séjourné à Chinon, avec au programme piscine, visite de la forteresse et animations nature avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement. Les 10 enfants de moyenne et grande section ont, quant à eux, découvert la vie à la ferme pédagogique, nourri les animaux et profité d'une balade avec les ânes.

L'été a également été rythmé par de belles sorties : accrobranche, journée au lac de Hommes et découverte du Bioparc de Doué-la-Fontaine. Les enfants ont aussi participé à une intervention du Ludobus, autour de jeux d'enquête, ainsi qu'à la traditionnelle fête du centre, organisée lors de la troisième semaine, qui a réuni enfants, familles et équipe d'animation dans un moment convivial.

## Services périscolaires, infos utiles

Horaires : Accueil périscolaire matin : 7h30 - 8h45

Accueil périscolaire soir : 16h15 - 18h30 (heure de fermeture des locaux, votre arrivée doit être anticipée)

Goûter à fournir par la famille, dans une boîte nominative.

**ALSH** : 3 modes d'inscriptions possibles :

- Journée complète : 7h30 - 18h30
- Matin + repas : 7h30 - 13h30 (mercredi uniquement)
- Repas + après-midi : 11h30 - 18h30 (mercredi uniquement)

L'accueil du matin se déroule de 7h30 à 9h30, et l'accueil du soir, de 17h à 18h30. Le goûter est fourni par la commune. Prévoir une couverture pour la sieste, une serviette de table, une tenue de rechange. Ce qui est fourni pour l'école pourra être utilisé pour l'ALSH. Pensez à marquer les affaires de votre enfant.

Retrouvez toutes les infos utiles dans le règlement intérieur et le projet pédagogique, disponibles sur le site internet de la commune.

## Les contacts :

Inscriptions / annulations / facturation :

Muriel FLEURIOU / 02 47 55 78 57 / [servicejeunesse@saintetiennedechigny.fr](mailto:servicejeunesse@saintetiennedechigny.fr)

Responsable du Service Jeunesse (Organisation générale) :

Raphaëlle PARTOUCHE / 02 47 5 79 89 /

[responsablejeunesse@saintetiennedechigny.fr](mailto:responsablejeunesse@saintetiennedechigny.fr)

Pour contacter directement le périscolaire

Aux horaires d'ouverture des services - Maternelle / ALSH : 02 47 55 51 87

- Élémentaire : 02 47 55 64 31



Nous te rappelons que les prochaines élections du Conseil des Jeunes se dérouleront le **26 SEPTEMBRE**. Envoie ta candidature avant le **14 septembre 2026**, soit par courrier à l'intention de Monsieur le Maire Régis Salic, 2 route de la Chappe, 37230 Saint Etienne de Chigny, soit par mail à l'adresse suivante :

[responsablejeunesse@saintetiennedechigny.fr](mailto:responsablejeunesse@saintetiennedechigny.fr)

Dans ta candidature, n'oublie pas de mentionner ton nom/prénom/date de naissance/adresse, ce qui te donne envie de faire partie du conseil des jeunes et prépare ton affiche de candidat (format A3 : 29.7x42cm).

# L'ACTU DES ASSOS



**L'Association des Parents d'Elèves de Saint Etienne de Chigny / Les P'tites Canailles**

**Notre mission :** Créer du lien, organiser des événements et soutenir financièrement les projets de

l'école pour l'épanouissement de nos enfants.

**Nos Événements :** Tombolas et jeux, Vide-ta-chambre, Marché de Noël et vente de chocolats, Carnaval de l'école, Ventes de plants, Boum de fin d'année.

**Nos contributions en 2025-2026 :** Classe découverte de 3 jours pour les maternelles, spectacle de Noël pour les enfants, sortie accrobranche des primaires, jeux de cour de récréation.

L'APES est ouverte à tous les parents, quel que soit votre temps disponible ou vos compétences. Prochaine Rencontre pour constituer l'équipe de rentrée :

**Mercredi 16 septembre 2026 à 19h** - Salle des associations, 14 route de la Chappe, Saint-Étienne-de-Chigny / [lesptitescanailles37230@gmail.com](mailto:lesptitescanailles37230@gmail.com)

SAINT ETIENNE DE CHIGNY

## FORUM DES ASSOCIATIONS 2026

**VENDREDI 4 SEPTEMBRE**

**17H30 / 20H**  
gymnase  
espace de la Maurière

Venez à la rencontre des associations sportives, culturelles et sociales de votre commune



## LAPSEC

La beauté de l'église du Vieux bourg a gagné une notoriété bien au-delà de notre village et touche tous les cœurs.

Après sa sécurisation, sa réouverture à laquelle œuvrent LAPSEC et la mairie avec le concours de la fondation du patrimoine, aura certes de quoi réjouir tous les stéphanois,

paroissiens, exposants ou simples passants.

Mais LAPSEC souhaite élargir son action à toutes les composantes de notre patrimoine, comme le prévoient ses statuts. Aussi, autour d'un nouveau Conseil d'Administration, LAPSEC voudrait réunir largement tous ceux que préoccupent la sauvegarde de notre patrimoine architectural bien sûr mais aussi naturel et vivant.

Nous espérons que le site <https://lapsec.strikingly.com> vous donnera le désir de mieux nous connaître et de nous rejoindre ! [lesamisdupatrimoine.sec@gmail.com](mailto:lesamisdupatrimoine.sec@gmail.com)



**L'équipe de la FILVP**, Fédération Indre et Loire de Voitures à Pédalier, vous accueille

le **samedi 3 octobre**, sur le circuit de l'île Buda, pour ses 3 heures de courses à partir de 14h30. Manche qui compte au championnat de France, ces 3 heures de Saint Etienne de Chigny, concluront une saison sportive d'une 15aine de dates.

L'occasion de retrouver des voitures bien connues : Maya

l'Abeille, La Batmobile, Le Sous-marin... mais aussi des nouvelles ! L'association met à nouveau à disposition pour les habitants de Saint Etienne de Chigny, des « vap's » : la grenouille, le papillon, les pirates et le Scooby-Doo. Si vous avez entre 15 et 75 ans, que vous aimez les défis sportifs en famille, entre amis, contactez l'association pour être inscrit. En parallèle de cette manche de voitures à pédalier, vous pourrez vous restaurer, mais aussi vous amuser avec des jeux en bois, un manège... l'entrée est gratuite et l'amusement est garanti !

Le lendemain, **dimanche 4 octobre**, vous pourrez venir dès 9h pour le public, sur le Vide grenier de l'automne. Comme chaque année ce vide grenier est une réussite, alors nous vous attendons nombreux pour ce dimanche convivial. Les modalités et les fiches d'inscriptions sont à retrouver sur les différents sites de vide-greniers et brocantes, ou directement auprès de l'association.

Sur place : restauration et buvette.



Activités 2026 / 2027  
St Etienne de Chigny



[associationartenciel.fr](http://associationartenciel.fr)

# L'AGENDA DE SEPTEMBRE

## VENDREDI 4 SEPTEMBRE

### FORUM DES ASSOS

De 17h30 à 20h - Gymnase - gratuit  
renseignements au 02 47 55 52 15



## SAMEDI 5 SEPTEMBRE

### CONCERT ECHOES OF FLOYD

Théâtre de Verdre  
Ouverture des portes 19h30  
Concert à 20h30 - buvette  
Entrée 10 €, gratuit -12 ans  
5 € minimas sociaux  
Renseignements 02 47 55 52 15



## DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

### BALADE LITTÉRAIRE

8 h 45 place de l'église au Vieux-Bourg  
Participation 5 €, gratuit pour les  
adhérents et les enfants de moins de 12 ans.  
nature.et.patrimoine@gmail.com  
Tel : 06 04 02 76 26



## MERCREDI 9 SEPTEMBRE

### TEMPS DANSE

Portes ouvertes  
18h30 - salle Ronsard

## JEUDI 10 SEPTEMBRE

### PASSAGE DE LA BALAYEUSE

de 6h à 9h - Pont de Bresme - Vieux-Bourg

### CONSEIL MUNICIPAL

18h30 - salle du Bellay

## MERCREDI 16 SEPTEMBRE

### RENCONTRE APES

19h - Salle des associations  
lesptitescanailles37230@gmail.com

## DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

### STAGE MODELAGE / SCULPTURE ADULTE

De 10h à 17h - salle Jean Binet  
Renseignements Artenciel 06 79 46 16 55

## SAMEDI 26 SEPTEMBRE

### RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DU CONSEIL DES JEUNES

### STAGE QI GONG

De 9h30 à 12h30 - salle Croizat  
Artenciel - renseignements 06 66 33 81 61

## LUNDI 28 SEPTEMBRE

### TRIMOBILE

De 9h à 16h - espace Serge Gauthier  
Renseignements 02 47 55 52 15

«TriMobile», c'est le nom du camion utilitaire, point de collecte itinérant. Les habitants de la métropole peuvent y déposer les petits appareils électriques et électroniques hors d'usage (sèche-cheveux, grille-pains, écrans d'ordinateurs, ...), les textiles, les cartouches d'imprimante, les radiographies, les piles, les ampoules et néons, les montures de lunettes.

De nouveaux déchets sont désormais acceptés : jeux de société, stylos et crayons et petits ustensiles métalliques.

# L'AGENDA D'OCTOBRE

## SAMEDI 3 OCTOBRE

**FÊTE DE L'AUTOMNE  
COURSE DE VOITURES À PÉDALIERS**  
Organisé par la FILVP  
15h / 18h - Ile Buda



## DIMANCHE 4 OCTOBRE

**FÊTE DE L'AUTOMNE  
VIDE GRENIER**  
Organisé par la FILVP  
9h / 18h - Ile Buda



## MERCREDI 7 OCTOBRE

**LES ANIMAUX ET NOUS**  
**Atelier avec Cécile Jeanson**  
14h30 - Salle des associations  
Gratuit sur réservation à la bibliothèque  
Organisée par les bénévoles de la bibliothèque



## JEUDI 8 OCTOBRE

**PASSAGE DE LA BALAYEUSE**  
de 6h à 9h - Pont de Bresme - Vieux-Bourg

## MERCREDI 14 OCTOBRE

**RPE (Relais Petite Enfance)**  
9h30 à 11h - salle Ronsard  
sur réservation au 02 47 49 99 19  
rpe@fondettes.fr

## JEUDI 15 OCTOBRE

**MA COMMUNE MA SANTÉ**  
Bureau des permanences, l'après midi.  
Rendez-vous individualisé sur inscription  
en Mairie au 02 47 55 52 15



## LUNDI 12 OCTOBRE

**TRIMOBILE**  
De 9h à 16h - espace Serge Gauthier  
Renseignements 02 47 55 52 15



## JEUDI 15 OCTOBRE

**CONSEIL MUNICIPAL**  
18h30 - salle du Bellay

## SAMEDI 17 OCTOBRE

**STAGE QI GONG**  
De 9h30 à 12h30 - salle Croizat  
Artenciel - renseignements 06 66 33 81 61

## DIMANCHE 18 OCTOBRE

**STAGE MODELAGE / SCULPTURE  
ADULTES**  
De 10h à 17h - salle Jean Binet  
Renseignements Artenciel 06 79 46 16 55

## SAMEDI 24 OCTOBRE

**STAGE PEINTURE**  
9H30 à 12h - salle Jean Binet  
Renseignements Artenciel 06 86 65 32 20

## LUNDI 26 & MARDI 27 OCTOBRE

**STAGE MODELAGE / SCULPTURE  
ENFANTS ET ADULTES**  
De 14h à 17h - salle Jean Binet  
Renseignements Artenciel 06 79 46 16 55